



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #4 - Automne 2020
Mercredi le 23 septembre 2020
Université de Sherbrooke --- A9-146-2

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
■ : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
■ : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
___ : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Emily Abud
Maxime Barrette-Bourque
Marie-Clarisse Berger
Thomas Blackburn-Boily
Saïd Kassabie
Noémie Painchaud
Noémie Perrault
Béatrice Petitclerc
Yan Simoneau
Arianne Tévis-Beauchamp

Observateur.rices:

Vincent Beaupré

- Ouverture de la séance**
Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 18:10.
- Désignation du praesidium**
Noémie Painchaud propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Marie-Clarisse Berger au secrétariat.
Émily Abud appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.
- Adoption de l'ordre du jour**
Saïd Kassabie propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Thomas Blackburn-Boily appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux

Saïd Kassabie propose l'adoption des procès-verbaux des réunions du CE du 9 septembre 2020 et du 16 septembre 2020 en retirant les points 8.1 et 11.3 du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2020.

Noémie Perrault appuie.

AU

5. Tour de table

6. Suivi des dossiers en cours

6.1. Mosaïque des finissants 2020.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je vais envoyé un courriel à Me Gaulin, mais tout d'abord, je voulais savoir quelles sont nos attentes du décanat par rapport au dévoilement de la mosaïque ?

Noémie Perrault : À chaque année il y a une cérémonie du dévoilement de la mosaïque pour les finissants. Certains finissants étaient déçus de pas avoir eu ça donc on pourrait faire quelque chose avec ça parce que sinon il y a des gens qui ne la verront jamais. Sinon, si la fac ne peut rien faire, on pourrait faire une petite photo.

Emily Abud : Ça pourrait être fait pendant le gala du mérite étudiant!

6.2. Conseil des personnes représentantes

Maxime Barrette-Bourque J'ai contacté Me Gaulin pour avoir ses dispo la semaine passé et elle m'a donné plusieurs dates pour la semaine prochaine. Je suis toujours dans l'attente des disponibilités du Pr. Rousseau, je l'ai relancé tout à l'heure.

Moi et Me Gaulin avons convenu que ce serait une rencontre teams. Vu les horaires changeant de tous et chacun, je me suis dit que j'allais envoyer l'invitation teams à tous.tes les représentant.es et que j'allais enregistrer notre réunion pour ceux qui serait absent. Sinon, les autres années, la rencontre s'était tenu à la semaine 6 (le 27 septembre 2018) et à la semaine 7 (le 8 octobre 2019). Si je suis la tendance, j'ai un gap de maximum 2-3 semaines pour que ce soit fait. Devrais-je:

- (1) Le faire le plus rapidement possible, tel que spécifié dans les tâches de mon mandat, en disant que je ferai une réunion Teams obligatoire et qu'elle sera enregistré pour les absents (ceux qui sont là, tant mieux, ceux qui ne sont pas là l'auront en asynchrone).

(2) Sonder mes représentant.es pour une date ultérieure (qui leur conviendrait davantage) et faire une rencontre non-enregistrée (en les obligeants d'être là).

Personnellement, j'aimerais mieux l'option 1 ((1) Tout peut changer très rapidement et je crois que plus vite s'est fait, plus vite les représentants de classes connaissent exactement leur mandat. (2) De toute façon, il y aura toujours de l'absence. (3) J'ai déjà des dispo pour Me Gaulin la semaine prochaine)

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis d'accord avec toi. Je prendrais l'option 1. Sachant que c'est enregistré, tu peux dire un mot secret pendant la rencontre et ceux et celles qui ont suivis ils vont pouvoir te le texter après.

Béatrice Petitclerc : Pour avoir été représentante académique l'an dernier, la formation m'avait vraiment aidé à comprendre mon rôle et la pertinence de celui-ci. Surtout vu la deuxième vague qui approche, il faudrait que ça soit avant les intras cette année afin de mieux accompagner les étudiants. À l'hiver dernier, comme Ari l'a mentionné, il y avait des représentants qui n'étaient pas conscients de leur rôle même vers la fin de la session.

7. Dossiers internes

7.1. Personne membre du CE sur l'Association des étudiant.es noir.es en droit de l'Université de Sherbrooke

Saïd Kassabie : Comme vous le savez le comité des étudiants noirs a été créé. Donc, il faut qu'il y ait une personne qui doit siéger sur le comité.

Maxime Barrette-Bourque : Je propose que, comme le comité autochtone, il y ait une préséance pour les personnes noires.

Béatrice Petitclerc : J'aimerais juste rectifier le point de Max. C'est vraiment les personnes membre de l'AGED qui se présente pour faire partie du comité qui ont préséance sur les autres candidatures pour ce qui est du Comité du droit autochtone. Si une personne noire est dans le CE, elle devrait avoir préséance pour siéger dans ce comité.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis d'accord avec vos points. Je rajouterai aussi qu'en tant que respo première on a moins de mandats, donc ça peut être un avantage.

Thomas Blackburn-Boily : Si on parle de préséance, ça crée un précédent et ça peut devenir une convention, mais il reste que ce n'est pas dans les RGs. Mais ça ne va pas lier les CE suivants. On peut seulement l'avoir ici dans le PV. Ça ferait un précédent acceptable de garder le pv comme cela et de proposer Marie-Clarisse au poste.

Saïd Kassabie : J'irais dans le même sens que Thom. notamment avec l'art. 74 des RG personnes sur les comités. Je pense pas que le CE a le pouvoir de s'imposer une règle pour les prochains CE. Il est clair qu'on préfère une personne noire qui siège sur

ce comité, ça envoie un message au prochain CE. C'est une règle non écrite et on va tenter de la respecter.

Yan Simoneau : Je suis d'accord avec ton point Arianne, mais pour la première année, je crois qu'elle a déjà beaucoup de choses à faire et que la transition lors de son arrivée en droit est un choc. Je ne veux juste pas que la personne de première année soit surchargée et qu'elle se sente obligée de le faire.

Noémie Perrault propose Marie-Clarisse Berger sur l'Association des étudiant.es noir.es en droit de l'Université de Sherbrooke.

Emily Abud appuie.

Marie-Clarisse Berger : Je suis d'accord avec Yan que j'ai plusieurs comités. Je ne sais pas si cela m'en ferait trop.

Thomas Blackburn-Boily: J'aurais peut-être une solution à apporter. Je pourrais continuer à t'épauler dans le Comité de sport puisque je le connais beaucoup, j'ai participé à toutes leurs activités l'an passé. Tu garderais le droit de vote, mais je serais là si tu as besoin.

AU

7.2. Retour sur l'AG d'élection des comités

7.2.1. Changement du praesidium et du secrétariat

Arianne Tévis-Beauchamp : Je tiens d'une part à recueillir les événements qui ont motivés le choix de changer de praesidium en plein milieu de l'AG hier soir. D'autre part, je tiens à vous souligner que ce genre de situation ne doit plus survenir à l'avenir. Je peux comprendre qu'une personne ne peut pas faire l'affaire pour siéger à la présidence d'une Assemblée générale et je ne mets pas en doute votre parole sur ce point, je suis certaine que vous aviez des motifs raisonnables. Par contre, je suis persuadée qu'il y avait d'autres moyens de le faire. Je suis d'avis que du moment où la présidence ne fonctionnait pas, en tant que CE, nous aurions eu le devoir de proposer une pause d'au moins 10 minutes. Pendant cette pause, nous aurions pu (1) discuter de manière calme et posée de la pertinence de changer de présidence, (2) rencontrer la présidence pour lui soumettre nos besoins de changements pour le reste de l'Assemblée pour lui laisser une chance et surtout (3) déterminer un plan d'action si jamais nous perdions la présidence et potentiellement le secrétariat pour l'AG.

Je comprends que la décision s'est prise vite et que très probablement, il n'y a pas été question de ces enjeux lorsque la décision a été prise, mais en tant que CE il est de notre devoir de faire attention à ces choses-là. Est-ce que vraiment changer de présidence a amélioré la qualité de l'Assemblée générale ? Je ne pense pas. On s'est retrouvé sans présidence avec aucun

remplacement, ce qui nous a fait perdre Saïd qui devait supporter la présidence dans les élections et la manière dont nous avons géré la chose a fait en sorte que nous avons perdu le secrétariat, ce qui est d'autant plus important dans une Assemblée générale. Je pense qu'il faut tous et toutes (moi-même incluse) que nous réfléchissions à l'image que l'on veut donner à nos membres de l'AGED ainsi qu'aux membres externes, parce qu'une telle situation nous a fait paraître comme étant mal organisé chez nos membres en plus de créer des conflits avec des personnes externes qui ont répondu à l'appel de Thomas en tout respect et désir de collaboration. Je remercie Yan d'avoir supporté le secrétariat et aussi à Laurianne Massie de nous avoir sauvé d'une catastrophe. Je crois que son support doit être récompensé.

Thomas Blackburn-Boily: Tout d'abord, je motive tout ce que tu as dit auparavant. Pour ce qui est des possibles conflits, bon il y avait des personnes à la FECQ donc je vais m'assurer qu'il n'y ait pas de conflits. Pour la pertinence des personnes en AG, la personne connaît très bien le code Morin. Dans nos RGs, c'est écrit qu'on a le code Morin. L'affaire c'est qu'à l'université, on a des choses qui sont différentes du code Morin. Par exemple, le moment où on fait des abstentions. À mon sens, c'est la première fois qu'on a des personnes extérieures de l'université qui ne connaissent pas notre fonctionnement. On ne les a pas briefé avant et on aurait dû. L'AG a bien été quand même. C'est juste qu'à l'avenir on va travailler plus fort pour trouver quelqu'un de la FEUS, et si jamais on doit aller à l'externe de la FEUS, ce sera vraiment important de bien briefer. Il n'y avait vraiment personne qui était disponible de la FEUS.

Saïd Kassabie: C'est sûr qu'on aurait du faire un briefing avant. J'aimerais m'expliquer. À mon cégep, c'était les mêmes règles qu'on a ici donc je ne pensais pas que ça aurait pu marcher différemment. On avait déjà pris une pause pour leur expliquer comment ça marchait. Mais il y avait encore des erreurs. Il y a quelques motifs qui explique notre décision. Yan Simoneau avait proposé que nos débats se limite à une minute. Gab Tremblay a fait un amendement pour que les débats dure une minute et demi et le président a simplement adopté sans vote. Aussi pour le comité des étudiant.es noir.es il n'y a eu ni question et ils ne sont pas sorti pendant le vote. Pour son remplacement, il m'a dit qu'il ne l'avait pas mal pris, donc je ne crois pas que ça va faire scandale à la FECQ.

Yan Simoneau: Je souhaite simplement mentionner qu'après 50 minutes et deux pauses, on avait pas avancé, j'étais complètement d'accord avec la décision Saïd.

Yan Simoneau quitte à 19:05.

Béatrice Petitclerc: C'est juste aussi pour mentionner que des étudiants m'écrivait pour me mentionner la lenteur de l'AG. À l'interne, c'était une

bonne décision que Saïd prenne la place du praesidium. On aurait fini en beaucoup plus de temps sinon.

Noémie Perrault : J'étais pas là quand ça s'est passé. Quand je revenue, ma coloc visionnait l'AG et elle m'a dit que ça n'avancait pas et que c'était brusque comment ça l'avait été fait. S'il fallait, il fallait. Pour la manière, je suis d'accord avec Ari, mais je sais que vous avez tenté de régler la situation. J'ai l'impression qu'il n'y a pas eu tant de consensus dans notre conversation. On aurait dû s'assurer que tout le monde soit à l'aise.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis vraiment contente que vous m'apportez les raisons qui ont motivés votre décisions. Je comprend mieux votre décision. C'est plus la manière. Je comprend l'irritant, mais niveau logistique, j'aurais aimé prendre une pause et parler au président et au secrétariat pour leur demander s'ils étaient à l'aise avec la décision. Donc, on aurait pu se revirer de bords et aviser les gens rapidement de manière respectueuse. Il y aurait moins eu de malaise et ça aurait eu l'air organisé.

Maxime Barrette-Bourque : J'entends vraiment tout ce que vous dites et pour avoir été là je trouve que c'était vraiment fait de façon professionnel. Quand le Secrétaire a quitté, j'ai vraiment eu l'impression que c'était pour backer son chum. Je trouve ça plate que ça nous revienne un peu dessus. J'ai eu beaucoup de feedback et les gens semblaient unanimement appuyer les démarches de Saïd. C'est sur qu'il y a place à l'amélioration, mais je crois quand même que vu les circonstances, ça s'est bien déroulé.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je veux juste réitérer que je ne met pas le blâme sur Saïd, je vise vraiment tout le CE. Je n'étais pas là, mais Saïd tu as tout mon respect puisque tu as dû gérer plus que ce que tu dois normalement gérer. Pour le Secrétariat, c'était pour supporter son chum. On aurait pu prévenir cette situation afin que ça ne repose pas tout sur Saïd de gérer la situation. Je comprend totalement ton point pareil, Max.

7.2.2. Présence aux AG

Arianne Tévis-Beauchamp : Je vous rappelle ce que nous avons discuté le 22 juillet passé suite à notre première AG : « *Par cette présence, il faut laisser transparaître une belle image du CE/AGED. On doit être prêts et prêtes et faire attention à notre disponibilité tout en étant présent. Ne faut-il pas oublier que nous donnons l'exemple aux membres. (...) Il serait important d'être disponible à 100% pour discuter et écouter les opinions des gens. Nous étions au courant de la date de l'AG plusieurs mois à l'avance et on doit s'arranger pour être là et participer.* ». Je comprends tout à fait les personnes qui ont des cours et des empêchements, mais dans d'autres mesures, vous devez être présent.e.s et participer aux discussions.

Emily Abud : Je voulais juste faire une remarque, je sais qu'on écrit dans la

convo pendant l'AG, mais faite attention pour ne pas rire devant la caméra pour ne pas avoir l'air de se moquer de quelqu'un, car une fille m'a écrit hier pendant mon cours pensant qu'on riait de quelqu'un (et encore aujourd'hui).

7.2.3. Votes dans Teams

Béatrice Petitclerc : Une coordo m'a fait remarqué hier que les votes étaient visibles à tous dans le chat de Teams, donc incluant les personnes candidates. Il faudrait réfléchir à une nouvelle façon de voter pour assurer la confidentialité des votes.

Saïd Kassabie: Au départ ça devait être à mains levées, mais j'ai eu un problème avec mon ordi. Je sais que la solution que j'ai prise n'était pas la plus optimale et je n'ai pas reçus de vote secret.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je sais que sur Teams, il y a la fonction de supprimer un message. Donc peut-être que pour la prochaine fois, nous pourrions simplement supprimer les messages de vote avant que les candidats.es reviennent dans l'appel.

7.3. Entraînement plein air au Mont-Bellevue

Arianne Tévis-Beauchamp : Juste vous dire que maître Gaulin m'a demandé qu'on soit là pour l'entraînement. C'est le lundi 5 octobre à 16h. L'inscription est en ligne.

Arianne, Maxime, Thomas, Émily, Saïd et peut-être Noémie Painchaud et Marie-Clarisse seront là.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

9.1. Demande de subvention Tournoi sportif

Vincent Beaupré : J'ai déposé un document pour une demande de subvention pour le tournoi sportif. Chaque année c'est le comité Lawgames qui organise le tournoi mais d'autres comités en profitent aussi comme le CIA. Le CIA est aussi bénévole. Il donne des points pour la coupe des vétérans. Lawgames procède à l'analyse des aptitudes sportives pour la sélection de la délégation. L'essentiel de ma demande est couvrir l'ensemble des dépenses pour le terrain: 460,06\$, c'est trois soirs et on a besoin de cet argent pour l'équipement et le terrain. Je sais que le tournoi a une subvention de Fasken de 250\$ c'est pourquoi nous réclamons 210,06\$. Ce montant représente environ 2 \$ par participants. Avez-vous des questions?

Noémie Perrault : Je voulais préciser que pour les demandes de subventions, à cause du COVID, on a pu seulement s'organiser dernière minute. On a été rushé un peu et donc on est pas admissible à aucune demande de fonds de l'université. Aussi, je tiens

à briser le stéréotype que l'activité de Lawgames est une activité de l'AGED. À chaque année c'est beaucoup Lawgames qui est affiché pour faire la promotion de party. La demande d'aujourd'hui n'a pas rapport avec la demande de subvention du CA de budget. Fasken donne 250\$ pour financer le tournoi sportif. Comme j'avais déjà dit, cette année on vous demande beaucoup d'argent, parce qu'il n'y rien d'autre qu'on va pouvoir faire pour amasser des fonds.

Yan Simoneau : Je suis content d'entendre que vous avez fait des recherches quant aux autres sources de financement pour vous financer. L'an dernier il y a 450\$ qui a été financé donc je vois pas pourquoi on pourrait pas donner le même montant.

Saïd Kassabie : Je voulais juste demander si tu avais remis un formulaire écrit pour la demande?

Vincent Beaupré : Oui.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je me demandais juste si vous faisiez le tournoi de spikeball, comment allez-vous fonctionner pour l'argent car c'est 100\$ de plus du côté des assurances.

Vincent Beaupré : Pour le tournoi de spikeball, ça va être organisé par Lawgames. Ça reste des "si", parce qu'on attend la réponse de l'assurance (pour les modalités), mais en ce moment, la ville nous donnait un délai pour réserver le terrain, ce qui nous amenait beaucoup trop loin. Sinon, on regardait pour des gymnases intérieurs. Pour l'instant c'est en suspens.

Noémie Painchaud : Moi je voulais juste préciser par rapport à la commandite que l'événement multisport a reçu. Dans mon plan de commandite, il y a un forfait sur le bien-être qui comprend cette activité pour la somme de 800\$. En déduisant les autres activités, ça me donnait 250\$ pour le tournoi, c'est donc ce montant qui va revenir à l'AGED quand nous allons recevoir le paiement. Je suis d'accord pour qu'on leur avance de l'argent, car nous allons être remboursé prochainement.

Vincent Beaupré : Je confirme que les commandites seront bels et bien reçus. Je confirme aussi que Fasken commandite bel et bien cet événement, dont 250\$ commandité l'année dernière.

Thomas Blackburn-Boily propose d'octroyer 210,06\$ au tournoi sportif de la case budgétaire *Demande en cours d'année.*

Béatrice Petitclerc appuie.

AU

9.2. Vente des bocks restants des intégrations - Mis en dépôt

10. Dossiers académiques

10.1. Cours en présentiel à la Cathédrale

Maxime Barrette-Bourque: Voici les deux réponses que j'ai eu concernant les cours en présentiels vue les circonstances:

La direction - Me Gaulin: « *Dans l'immédiat, nous maintenons les cours à la Cathédrale et les examens en présentiel. Toutefois, le doyen rencontre le recteur demain et la soussignée, tous les secrétaires de faculté, ce mercredi. Ce sujet sera abordé. Nous verrons à réévaluer le tout dès après et à prévoir un Plan B. Sois assuré que nous te tiendrons informé.* »

Division santé et sécurité en milieu de travail et d'études de l'établissement: « *Pour l'instant, il n'y a pas de restriction pour les activités académiques. Je comprends que le fait que la Cathédrale soit un lieu de culte ET une salle louée porte à confusion. Il faut cependant souligner que ce sont les activités tenues habituellement dans les endroits visés comme les lieux de cultes et les salles louées qui sont ciblées par la restriction, à savoir les célébrations liturgiques (mariages, funérailles, etc.) ou les rassemblements pour ces mêmes motifs (fêtes de famille, etc.) Il est à noter que le maximum de 50 ne s'applique pas aux concerts, spectacles et activités pédagogiques, où tous les participants sont assis, regardent dans une même direction et interagissent relativement peu ensemble.* »

Donc, pour l'instant c'est ce que j'ai comme information. Dès que je reçois le "Plan B" de la direction je vous en ferai part.

10.2. Publication de procédure claire pour la Covid

Maxime Barrette-Bourque: Comme on en déjà à discuter, il serait pertinent de faire une publication plus digeste pour les étudiant.es en utilisant les informations qui nous ont été véhiculées par l'Université. Dans la rencontre avec le décanat, ils avaient parler que l'Université allait s'en charger. On a déjà les deux images qui avaient été envoyé sur notre groupe messenger (voir ANNEXE I). Est-ce qu'il y a en a d'autres? Comme l'information est susceptible de changer rapidement, on pourrait soit fonctionner avec un Google Drive qu'on met à jour, soit avec une publication qu'on met à jour. Je ne sais pas ce que vous en pensez?

Arianne Tévis-Beauchamp : Juste pour vous dire que si un fait un google doc avec des infos qui s'updatent tous les jours, il ne faudrait pas laisser Max laisser gérer ça tout seul, car c'est vraiment une grosse job.

Thomas Blackburn-Boily : Un document comme ça qu'on laissera épinglé ça pourrait être pas pire et on pourrait faire un comité conjoint si on venait qu'à faire ça.

Noémie Perrault : Je trouve que si on fait ça, on va devoir toujours s'en occuper. La pertinence était là quand il y a eu la première vague. On cherche un moyen de

synthétiser l'information dans des documents clairs. Si on met l'accent sur ça et que nous on s'occupe juste de le partager, ça va nous simplifier la vie. Max, tu vas avoir d'autres mandats et ni toi ni nous aurons le temps de gérer ça. Je ne suis pas certaine que je suis favorable considérant qu'on a d'autres ressources.

Maxime Barrette-Bourque: Je me dis que au pire, ça pourrait être dans nos tâches d'exec quand c'est notre permanence. Sinon on peut créer un comité conjoint qui s'en occupe. Mais sinon ce qu'on peut faire c'est seulement relayer l'information vulgarisée fournit par la faculté.

Thomas Blackburn-Boily : La discussion c'est bien. Je rejoins Noémie et Max. Il y a de la job qui revient à la faculté, il faut qu'ils prennent leur job. Et Max on peut juste relayer l'information que les décanats et que le rectorat sortent.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je pense qu'il faut se préparer à beaucoup de négociations même si c'est la deuxième vague. Sinon, dans les négociations, il faut que la Faculté prenne plus de place dans la divulgation des informations, ça peut devenir invivable. Je l'ai vécu. On pourrait demander aux représentants d'afficher les modalités des examens en classe pour que ce soit de leur ressort d'update un google doc pour chaque classe.

Noémie Perrault : Pour ton point Ari, ce qui a rapport avec un horaire, je suis d'accord. Pour ce qui est des mesures COVID, je ne suis pas à l'aise de laisser ça aux représentants, car ça revient à nous de double-check après les infos. Je propose que la Faculté relaye l'information de son côté et si ça ne marche pas on s'ajuste. Il y a moyen qu'on demande à la Faculté de relayer l'information.

Maxime Barrette-Bourque propose d'encourager la Faculté à nous fournir de l'information claire que nous pourrions relayer aux fils des changements.

Emily Abud appuie.

AU.

11. Dossiers des activités étudiantes

12. Dossiers communication

12.1. Gestion des publicités des comités avant l'AG

Béatrice Petitclerc : Au CA de dimanche, un étudiant m'a approché pour me faire remarquer que certains coordos lui avait écrit par rapport à leur insatisfaction quant à la gestion des publicités des comités avant l'AG d'hier. D'ailleurs, une coordo m'a écrit en fin de semaine au même effet. Je les comprends vu le manque d'uniformité dans le groupe de l'AGED. À l'avenir, j'aimerais simplement que la directive de renvoyer les comités vers l'événement prévu à cet effet soit respectée.

Maxime Barrette-Bourque: Donc est-ce qu'on déjà pensé à ce que la personne responsable aux communications soit la seule à gérer les publications?

Noémie Perrault : Je suis d'accord que j'ai de la misère avec ma gestion de la gestions des publications. Donc, je n'approuve pas grand-chose. Mais j'aimerais qu'on soit capable de partager. Il y a eu une situation où il y avait une rencontre live qui n'avait pas été share.

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

15. **Dossiers premières année**

16. **Varia**
 - 16.1. **Parole des membres des comités lors des élections**

17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 20h13.

ANNEXE I:

1

VOUS AVEZ
UN SYMPTÔME OU PLUS

- 1 Avez votre personne supérieure immédiate (employés) ou votre secrétaire de faculté (étudiants)
- 2 Remplissez le [formulaire](#)
- 3 Allez passer un test
- 4 Restez à la maison jusqu'à l'obtention du résultat du test

SI LE TEST EST NÉGATIF
poursuivez vos occupations
habituelles et respectez
avec rigueur les mesures
socio-sanitaires en place

SI LE TEST EST POSITIF
suivez les indications de la
Santé publique*

Remplissez à nouveau le [formulaire](#)

2

VOUS DEMEUREZ
AVEC UNE PERSONNE
QUI A UN SYMPTÔME
OU PLUS

- 1 Cette personne est allée passer un test et attend le résultat
- 2 Remplissez le [formulaire](#)
- 3 Restez à la maison jusqu'à ce que la personne ait reçu le résultat de son test

SI SON TEST EST NÉGATIF
poursuivez vos occupations
habituelles et respectez
avec rigueur les mesures
socio-sanitaires en place

SI SON TEST EST POSITIF
voir

3

Remplissez à nouveau le [formulaire](#)

3

VOUS DEMEUREZ AVEC UNE PERSONNE QUI A REÇU UN RÉSULTAT POSITIF DE COVID

- 1 Remplissez le [formulaire](#)
- 2 Restez à la maison et suivez les recommandations de la Santé publique

4

LA SANTÉ PUBLIQUE VOUS A DEMANDÉ DE VOUS PLACER EN ISOLEMENT

- 1 Avez votre personne supérieure immédiate (employés) ou votre secrétaire de faculté (étudiants)
- 2 Remplissez le [formulaire](#)
- 3 Suivez les recommandations de la Santé publique

5

VOUS DEMEUREZ AVEC UNE PERSONNE QUI N'A PAS DE SYMPTÔME, MAIS À QUI LA SANTÉ PUBLIQUE A DEMANDÉ DE PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE ET QUI ATTEND UN RÉSULTAT

Vous poursuivez vos occupations habituelles et respectez avec rigueur les mesures sociosanitaires mises en place

6

VOUS DEMEUREZ AVEC UNE PERSONNE QUI N'A PAS DE SYMPTÔME, MAIS À QUI LA SANTÉ PUBLIQUE A DEMANDÉ DE SE PLACER EN ISOLEMENT PRÉVENTIF

- 1 Vous poursuivez vos occupations habituelles et respectez avec rigueur les mesures sociosanitaires mises en place
- 2 Si la personne placée en isolement développe des symptômes, voir [2](#)

ra ensuite toutes les personnes avec qui vous avez eu un contact à risque modéré ou élevé.